

Bilan de compétences



Très d'UnionS

2025 - 2026

Association T.U.

SIRET : 939 721 247 00012

N° déclaration activité : 76660321366

contact@tresdunions.fr

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification
au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES**

Bilan

« Bilan de Compétences RQTH »

📍 Perpignan

🏛️ OPCO / CSP / CPF / AIF

€ 2290 euros

- ✓ 24 heures – réparties sur 3 mois
- ✓ Plusieurs rythmes possibles
- ✓ Présentiel ou distanciel
- ✓ Individuel
- ✓ Accessible aux personnes en situation de handicap
- ✓ Suivi jusqu' à 3 et 6 mois

Programme :

Conformément à l'article L6313 -4 du code du travail Législation bilans de compétences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000038014105/>

Objectif :

Accompagner les personnes en situation de handicap dans une démarche de réflexion personnelle et professionnelle afin de définir un nouveau projet de vie, plus en adéquation avec leurs aspirations profondes et leurs capacités, de lever les freins à l'emploi. En conclusion établir un cadre de travail qui tient compte des contraintes de santé et des besoins d'aménagement.

Public :

• Demandeurs d'emploi :

Ceux qui cherchent à s'insérer ou se réinsérer professionnellement, en s'appuyant sur leur statut RQTH pour bénéficier des dispositifs d'aide à l'emploi (Agefiph, Cap Emploi) et construire un projet adapté à leurs capacités.

• Indépendants/Non-salariés :

Ceux qui ont besoin d'adapter leur activité ou d'en changer en raison de l'évolution de leur handicap.

• Personnes en arrêt de travail de longue durée (Maladie, Invalidité) :

Ceux qui préparent leur retour à l'emploi et doivent s'assurer que le projet professionnel est compatible avec leur état de santé actuel et futur ou en démarche de reconnaissance RQTH.

• Salariés du secteur privé (CDI, CDD) ou public :

Ceux qui envisagent une évolution, une reconversion professionnelle ou qui font face à un risque d'inaptitude sur leur poste actuel, nécessitant une recherche de solutions de maintien dans l'emploi ou de reclassement interne/externe.

Prérequis :

Volonté de s'impliquer personnellement et émotionnellement dans cette formation.

Méthodes :

- Entretiens individuels : Pour approfondir la réflexion personnelle.
- Outils d'évaluation : Questionnaires, tests d'intérêts, Assessfirst, MBI, etc.

Les plus de cette formation :

Un accompagnement personnalisé.

Chaque participant est accompagné tout au long du parcours, d'un **psychologue du travail** et d'un **ergothérapeute**.

Une approche globale :

Vise à sécuriser le futur projet professionnel en développant des softskills spécifiques :

Gestion de la charge mentale et de la fatigue adaptative

- Régulation du stress lié au changement
- Prévention de l'épuisement
- Développement de l'assertivité



Bilan

« Bilan de Compétences RQTH »

Modalités pédagogiques :

L'accompagnement inclut :

- 10 heures de face-à-face avec un psychologue du travail,
- 7 heures de face-à-face avec un ergothérapeute,
- 7 heures d'accompagnement professionnel.

En Présentiel :

24 heures de séance en format synchrone :

- Totalement adaptées à votre rythme et à vos contraintes,
- L'accompagnement est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges, dans un bureau,
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé (environ 5 heures de travail personnel).

En Distanciel :

24 heures de séance en format distanciel synchrone :

- Totalement adaptées à votre rythme et à vos contraintes,
- L'accompagnement est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges, en visio-conférence,
- Complétées par un travail personnel de recherche guidé (environ 5 heures de travail personnel).

Engagement Qualité - L'Entretien préalable :

Modalité : Échange gratuit et sans engagement (30 à 45 min).

Objectif : Analyser la demande, vérifier la pertinence du bilan de compétences par rapport au projet du bénéficiaire et valider le "matching" avec le consultant.

Résultat : Confirmation du positionnement et co-construction du calendrier prévisionnel.

Phase préliminaire : Diagnostic pluridisciplinaire et cadrage

Objectif : Confirmer l'engagement du bénéficiaire, analyser ses besoins spécifiques et co-construire un parcours sécurisé

1. Analyse de la demande et du projet de vie (Psychologue du Travail)

- Identification des attentes prioritaires et des besoins spécifiques liés à la situation de handicap,
- Analyse de l'impact du handicap sur le parcours passé et validation de la volonté d'implication émotionnelle dans la démarche,
- Mise en place d'une alliance de travail pour lever les premiers freins psychologiques au changement.

2. Diagnostic d'accessibilité et de rythme (Ergothérapeute)

- Évaluation des contraintes de santé,
- Ingénierie du parcours adapté,
- Aménagement des outils,

3. Orientation et stratégie de parcours (Conseiller en Évolution Professionnelle - CEP)

- Cadrage du projet professionnel : Première approche du marché du travail pour définir les axes d'investigation prioritaires (reconversion, maintien en emploi ou évolution),
- Contractualisation : Définition conjointe des étapes clés et des résultats attendus à l'issue des 24 heures de bilan.



Bilan

« Bilan de Compétences RQTH »

Phase investigation : Construire un projet réaliste et réalisable

Module 1 : Analyse du potentiel et des aspirations (Psychologue du Travail)

Exploration des compétences : Identification des acquis professionnels et extra-professionnels, souvent occultés par les périodes d'inactivité.

Travail sur l'identité professionnelle : Aide au deuil du métier précédent si nécessaire et renforcement de l'estime de soi face au handicap.

Tests et inventaires : Utilisation d'outils d'évaluation (Assessfirst, inventaires d'intérêts) pour faire émerger les motivations profondes.

Gestion des freins psychologiques : Accompagnement sur la posture et la confiance en ses capacités de réussite.

Module 2 : Validation de la faisabilité Santé (Ergothérapeute)

Définition de l'environnement cible : Identification des conditions de travail idéales (rythme, ergonomie, localisation) pour préserver la santé.

Confrontation aux restrictions médicales : Analyse systématique des pistes professionnelles au regard des capacités physiques ou cognitives.

Préconisation d'aménagements : Détermination des aides techniques ou organisationnelles nécessaires pour rendre un poste accessible et durable.

Atelier de gestion des ressources : Transmission d'outils pour gérer la fatigue et la douleur en situation de travail.

Module 3 : Stratégie Marché et réalité économique (Conseiller en Évolution Professionnelle)

Élaboration de scénarios professionnels : Construction de plusieurs pistes de métiers ou de reclassement.

Étude du marché de l'emploi : Confrontation des projets aux réalités économiques et aux besoins des recruteurs locaux.

Ingénierie de formation : Identification des parcours de montée en compétences nécessaires et des financements spécifiques RQTH associés.

Enquêtes professionnelles : Mise en relation avec des mentors ou des entreprises pour valider le projet sur le terrain.

Phase de conclusion : Validation et Plan d'Action

Arbitrage du projet (Psychologue) : Choix de la solution offrant les meilleures perspectives d'intégration durable et préparation de la communication sur le handicap.

Sécurisation technique (Ergothérapeute) : Rédaction des préconisations d'aménagements (techniques et organisationnels) et identification des aides financières RQTH mobilisables.

Plan d'action (Conseiller CEP) : Établissement d'un rétroplanning détaillé (formation, recherche d'emploi, mise en réseau) et finalisation des outils de candidature.

La synthèse confidentielle et personnelle est remise au bénéficiaire en mains propres ou via coffre-fort numérique lors du dernier entretien.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, Frédéric COCO, par mail à f.coco@tresdunions.fr

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).





Très d'Unions

Coordonnées de contact :

Responsable pédagogique : **Marie José GADANT**

Responsable formation / Référent handicap : **Frédéric COCO**

Téléphone : 06 07 48 66 16

E-Mail : contact@tresdunions.fr



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

